

Maître d'apprentissage, tuteur d'apprentis AS : favoriser la professionnalisation

CONTEXTE

Le contrat d'apprentissage permet à l'apprenti de suivre une formation diplômante en alternant les périodes de théorie et d'apprentissage pratique en entreprise. Le maître d'apprentissage va accompagner cette professionnalisation tout au long du parcours. De l'accueil de l'apprenti à son intégration dans l'entreprise la mission du maître d'apprentissage est de participer à la construction des compétences en collaboration avec l'institut de formation

OBJECTIFS ET PRE REQUIS

Intégrer les spécificités du contrat d'apprentissage en formation

Optimiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti

Maîtriser les référentiels de formation pour situer et guider l'apprenant dans sa progression

Construire le parcours dans la structure

Evaluer la progression de l'apprenti

Prérequis : Etre Maître d'apprentissage d'un apprenti AS, AP, IDE

Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier, du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Catégories professionnelles concernées : : Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat, Infirmier(e) de bloc Opératoire (IBODE), Infirmier(e) anesthésiste(IADE), Aide-Soignant

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Cadre de santé formateur afpc

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode démonstrative et interactive.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle

Un support de formation est remis à chaque participant

CONTENU



Maître d'apprentissage, tuteur d'apprentis AS : favoriser la professionnalisation

L'apprenti : De l'intégration à l'évaluation

Les aspects réglementaires de l'apprentissage: Code du travail, les horaires, les congés, les absences....

L'accueil de l'apprenti: Présentation du service, modalités organisationnelles (vestiaire, repas ...), prendre connaissance du port folio (présentation de l'élève, parcours de stage, objectifs...)

L'intégration: Présentation à l'équipe, présentation des outils de service, ouverture des codes d'accès....

Les différents acteurs et leur inter-complémentarité dans l'accompagnement de l'apprenti

Les objectifs définis par l'apprenti et les objectifs des professionnels de terrain

Le parcours en fonction du niveau de formation

L'évaluation de l'acquisition des compétences à mi- période : Utilisation du port folio, critères, indicateurs.

L'évaluation finale : le feuillet d'évaluation et son argumentation

Le contexte de la formation

Modalités d'entrée en formation, de diplomation

Référentiels de formation (l'alternance, les blocs et modules ainsi que les modalités d'évaluation,

Les différents cursus de formation aide-soignante ou auxiliaire de puériculture: Cursus passerelle, Cursus partiel, Cursus en apprentissage

Le raisonnement clinique : une avancée dans la fonction d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture : information

Nouveaux actes de soins dans la pratique soignante

MODALITE D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les



Maître d'apprentissage, tuteur d'apprentis AS : favoriser la professionnalisation

résultats de l'évaluation des acquis de la formation



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79